



Commune de
Bournens

Bournens, le 13 juin 2019

AUX MEMBRES DU CONSEIL
GENERAL DE BOURNENS

Préavis municipal N° 1 / 2019

Comptes communaux et rapport de gestion 2018

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

Conformément à la Loi sur les Communes, la Municipalité de Bournens a l'avantage de soumettre à votre approbation :

- les comptes de l'exercice 2018
- le rapport de gestion s'y rapportant.

Gestion et comptes allant de paire, la Municipalité a réuni ces deux composants en un seul document.

1 Administration générale

10 Autorités

La Municipalité s'est réunie lors de 44 séances ordinaires. Elle a également rencontré le Président ainsi que les commissions du Conseil. De plus, chaque Municipal a représenté notre commune dans les différentes associations dont elle fait partie.

La Municipalité a consacré beaucoup de temps au projet de nouvelle conduite d'eau potable depuis Bousens, aux travaux du quartier du Mont ainsi qu'aux oppositions et recours à des projets de constructions.

11 Administration

Le personnel administratif comprend la greffe municipale (à 50 %), la responsable du contrôle des habitants (à 10%) et la boursière (à 25%). L'employé communal a un poste à 100%, la conciergerie du collège est assurée par une autre personne (25 h / mois).

Suite au départ de Madame Catherine Heysé, Madame Véronique Jaquemet a été engagée au poste de Boursière communale dès le 1^{er} juillet 2018.

Le Bureau du contrôle des habitants a enregistré 34 arrivées, 50 départs et 9 naissances. Quatre jeunes ont atteint leur majorité et trois messieurs leurs 80 ans, ils ont été fêtés lors d'une séance du Conseil général ou de la Municipalité ou le 1^{er} août.
 Au 31 décembre 2018, notre village comptait officiellement 407 habitants.

La Municipalité remercie tous les employés communaux pour leur travail, leur disponibilité et leur engagement pour notre commune.

Mises à l'enquête

En 2018, 4 mises à l'enquête ont été affichées (2 en 2017). Deux d'entre elles concernaient des habitations et les deux autres des travaux entrepris depuis par la commune (conduite de liaison EP et séparatif au quartier du Mont).

Un arrêt de la Cour de droit administratif et public a été rendu le 19 avril 2018 dans le cadre du recours de l'hoirie Bula contre la décision de la Municipalité de Bournens du 11 mai 2017, soit délivrance d'un permis de construire pour transformation et exhaussement du bâtiment sis sur la parcelle no 30. Il en ressort que le recours est admis, que les décisions municipales sont annulées et que les frais de justice et dépens sont mis à la charge des constructeurs Beqa.

Au 31 décembre 2018, deux autres dossiers sont toujours en attente de décision à la Cour de droit administratif et public.

Comptes 2018		Budget 2018	
Charges	366'974,05	Charges	338'458
Produits	128'708,00	Produits	119'492

102.3001	Traitement de la municipalité		
	Solde du compte	CHF	31'360.40
	Budget	CHF	25'225.00
	Augmentation de charges	CHF	6135.40

Les travaux du quartier du Mont et de la nouvelle conduite d'eau potable ont demandé plus d'heures de la part de la Municipalité. Ces heures sont redistribuées dans les dicastères concernés (voir compte 102.490 Produit 12'108.45).

11.3014	Bourse communale		
	Solde du compte	CHF	25'187.50
	Budget	CHF	21'840.—
	Augmentation de charges	CHF	3'347.50

Changement de boursière communale en juillet 2018 (2 salaires au mois de juillet).

11.305	Assurance LAA & maladie du personnel administratif		
	Solde du compte	CHF	10'693.—
	Budget	CHF	7'626.—
	Augmentation de charges	CHF	3'067.—

Nouveaux contrats dès 2018 avec la Vaudoise Assurance.

11.3181	Honoraires service technique de Courdesse		
	Solde du compte	CHF	21'452.—
	Budget	CHF	4'000.—
	Augmentation de charges	CHF	10'652.—

Le montant élevé de ce compte est lié aux nombreux permis de construire établis en 2018 ainsi qu'au tarif plus élevé qu'avec le service technique de Cheseaux.

11.3651	Remboursement à des tiers		
	Solde du compte	CHF	2'755.35
	Budget	CHF	0.—
	Augmentation de charges	CHF	2'755.35

L'augmentation provient du remplacement d'une balustrade endommagée, ce montant a été refacturé à l'entreprise concernée, il a été comptabilisé dans le compte 11.4651.

11.4312	Permis de construire		
	Solde du compte	CHF	20'994.30
	Budget	CHF	17'614.—
	Augmentation de produits	CHF	3'380.30

Nombreux permis de construire établis en 2018.

11.4651	Participation de tiers / Administration		
	Solde du compte	CHF	4'692.95
	Budget	CHF	1'000.00
	Augmentation de produits	CHF	3'692.95

La différence est essentiellement due à un remboursement d'une balustrade endommagée, voir compte 11.3651.

11.490	Imputations internes		
	Solde du compte	CHF	89'658.—
	Budget	CHF	98'878.—
	Diminution de produits	CHF	9'220.—

Afin d'optimiser les dépenses thématiques, le salaire et les charges sociales de l'employé communal sont réparties dans différents dicastères (compte par nature **x.390** et **11.490**).

2 Finances

Selon le Règlement sur la Comptabilité des Communes (Art. 35b : Révision des comptes), l'organe de révision externe a procédé au contrôle des comptes en date du 9 avril 2019. Cette révision a permis de confirmer que la comptabilité est correctement tenue et avec exactitude. Les comptes annuels sont conformes au Règlement sur la Comptabilité des Communes. Une copie du rapport a été mise à la disposition de la Commission de gestion.

L'exercice 2018 est bon. Alors que le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 6373.- le compte de fonctionnement montre un excédent de produits de CHF 15'218.80 après avoir attribué des fonds de réserve de CHF 659'150.-

Comptes 2018		Budget 2018	
Charges	345'821,78	Charges	180'370
Produits	1'349'196,74	Produits	1'142'471

21	Impôts		
	Solde net des comptes	CHF	1'316'624.64
	Budget net	CHF	1'118'897.—
	Rentrées supplémentaires	CHF	197'727.64

A nouveau cette année, les recettes fiscales sont plus élevées que nos prévisions calculées lors de l'établissement du budget 2018, notamment pour l'impôt sur le revenu (+CHF 156'000.00), la fortune (+CHF 15'700.00), prestation en capital, (+CHF 20'000.00), l'impôt sur personnes morales (+37'500.00), l'impôt foncier (+18'000.00), les droits de mutation (-18'000.00), impôts gains immobiliers (-CHF 20'000.00), la récupération des défalcatons et des intérêts de retard (-CHF 16'000.00).

22.3184 Pertes s/débiteurs autorisés par Municipalité

Solde du compte	CHF	1'914.30
Budget	CHF	0.00
Augmentation de charges	CHF	1'914.30

Abandon de créance sur différentes factures communales (déchets, eau).

22.3521 Fonds de péréquation EtaCom

Solde du compte	CHF	128'056.—
Budget	CHF	131'996.—
Diminution de charges	CHF	3'940.00

22.3523 Provision à la péréquation

Solde du compte	CHF	83'134.—
Budget	CHF	0.—
Augmentation de charges	CHF	83'134.—

Chaque commune doit alimenter le fonds de péréquation 2018 de 18.81 points d'impôts. La valeur de notre point d'impôt, indiqué par le canton au budget 2018 s'élève à CHF 14'192.-, alors que dans notre simulation la nouvelle valeur de notre point d'impôt passe à CHF 16'750.- Selon l'estimation de la péréquation 2018 faite par nos soins, nous devrions payer la somme de CHF 314'986.--, alors que le budget fourni par le canton prévoyait CHF 266'900.--.

Selon le nombre d'habitants et le montant des revenus fiscaux, l'Etat fait un calcul et reverse à chaque commune un certain montant comme « couche de solidarité » et comme « couche de population », soit toujours selon l'estimation de la péréquation 2018 faite par nos soins, nous aurions dû recevoir la somme de CHF 79'099.--, alors que le budget fourni par le canton prévoyait CHF 102'151.

Quant aux dépenses thématiques, le 73.39% de la part des routes qui dépassent 8 points d'impôts (soit CHF 113'536.- au budget 2018) et la part des forêts qui dépasse 1 point d'impôts (soit CHF 14'192.- au budget 2018) sont reversées à la commune.

Toujours selon l'estimation de la péréquation 2018 faite par nos soins, nous devrions recevoir la somme de CHF 24'696.-, alors que le budget fourni par le canton prévoyait CHF 36'692.--.

Pour anticiper la facture finale 2018, que le canton nous enverra probablement en été 2019, nous avons passé une provision de CHF 83'134.—.

23.380 Attribution fonds de réserve

Solde du compte	CHF	60'000.00
Budget	CHF	0.00
Rentrées supplémentaires	CHF	60'000.00

Au vu du bon résultat de l'exercice 2018, une réserve a été attribuée pour des travaux futurs.

Emprunts

En tenant compte des amortissements effectués durant l'année, la situation fin 2018 présente les soldes suivants :

<u>Etablissement bancaire</u>	<u>Taux</u>	<u>Echéance</u>	<u>Solde</u>
CEDC (SI secteur N.-E., le Battoir et classe du collège)	1,75 %	31.03.2019	350'000.-
CEDC (Déchetterie du Carroz)	1,875 %	31.03.2022	77'000.-
Poste finance (Séparatif III)	0.74 %	01.03 2027	972'000.-

Le montant total des emprunts est de **CHF 1'399'000.-**, en diminution de **CHF 88'000.-** par rapport à 2017.

Pour mémoire, le plafond d'endettement pour emprunts pour la législature 2016-2021 est de **CHF 5'300'000.-**.

Evolution de l'endettement

L'endettement total par habitant est maintenant de **CHF 4'253,03** (CHF 4'109,90 en 2017).

Il se situe en dessous de l'endettement total moyen par habitant de l'ensemble des communes vaudoises (environ **CHF 5'500.-**).

3 Domaines et bâtiments

32 Forêts

En 2018, le traditionnel martelage a eu lieu le 14 septembre en présence de H. Kleiner, garde forestier, et G. Lötscher, inspecteur d'arrondissement.

L'été ayant été très sec, le bostryche a malheureusement proliféré. La coupe et l'élimination de ce bois n'avaient pas été prévues au budget.

Lors de la journée en forêt du 26 mai, l'intérieur du refuge a été nettoyé et une partie de ses façades ainsi que les volets ont été repeints. M. S. Piot s'est ensuite chargé de terminer ces travaux de peinture.

En collaboration avec la DGE-Forêt, un îlot de sénescence a été créé pour une durée de 25 ans. (*Un îlot de sénescence est une surface forestière dans laquelle on renonce à toute exploitation. Les arbres peuvent ainsi y accomplir leur cycle de vie naturel jusqu'à leur décrépitude et à leur décomposition*).

Une subvention unique a été allouée à la Commune afin de compenser le manque à gagner. La vente de bois a été bonne puisque 35 stères environ ont été livrés aux habitants.

Comptes 2018		Budget 2018	
Charges	56'729,10	Charges	51'820
Produits	16'336,80	Produits	15'000

32.318	Coupes de bois		
	Solde du compte	CHF	24'060.20
	Budget	CHF	5'000.00
	Augmentation de charges	CHF	19'060.20

Coupe de chablis bostrychés, ces travaux n'étaient pas prévus au budget 2018.

32.39	Imputations internes		
	Solde du compte	CHF	22'626.—
	Budget	CHF	24'720.—
	Diminution de produits	CHF	2'094.—

Les heures de l'employé communal sont légèrement inférieures aux prévisions du budget.

35 Bâtiments communaux

En début d'année, l'horloge du collège a joué de mauvais tours. L'horloge mère a ainsi dû être remplacée.

Le collège a nécessité divers travaux : remplacement de certains stores, réparation des sanitaires et réparations électriques.

Les travaux de peinture du Battoir ont été terminés (couloir, cuisine, entrée et intérieur de la salle du haut).

Un local de l'abri PC a été mis à la disposition de la Société de Jeunesse. Une charte d'utilisation a été établie.

Comptes 2018		Budget 2018	
Charges	98'169,83	Charges	109'648
Produits	81'056,50	Produits	81'000

350.3311	Amortissement collège		
	Solde du compte	CHF	18'900.—
	Budget	CHF	16'500.—
	Augmentation de charges	CHF	2'400.—

Nous nous sommes alignés à l'amortissement de l'année 2017.

350.390	Imputation interne sur le collège		
	Solde du compte	CHF	4'406.90
	Budget	CHF	1'122.—
	Augmentation de charges	CHF	3'284.90

La répartition des heures de l'employé communal est légèrement plus élevée dans ce dicastère que lorsque nous avons établi le budget 2018.

4 Travaux

43 Routes

A l'issue des travaux de pose d'une conduite de liaison en eau potable entre Bournens et Boussens, l'ensemble du revêtement du chemin de Poyet a été refait à charge de la commune. Ces travaux étaient inclus dans le préavis no 3/2017.

La Municipalité reste consciente que la réfection des chemins du Recordet et du Raffort doit être entreprise mais cela ne sera possible qu'après la mise en séparatif pour le Recordet et la fin des travaux de construction pour le Raffort.

Comptes 2018		Budget 2018	
Charges	64'231,03	Charges	66'720
Produits	6'000,00	Produits	

43.390	Imputations internes		
	Solde du compte	CHF	22'618.—
	Budget	CHF	24'720.—
	Diminution de charges	CHF	2'102.—

La répartition des heures de l'employé communal est légèrement moins élevée dans ce dicastère que lorsque nous avons établi le budget 2018.

43.490	Imputations internes		
	Solde du compte	CHF	6'000.—
	Budget	CHF	0.—
	Augmentation de produits	CHF	6'000.—

Ce produit a été omis lorsque nous avons établi le budget 2018.

44 Parcs et promenades

Comptes 2018		Budget 2018	
Charges	26'910,60	Charges	14'944
Produits	2'840,20	Produits	

44.318	Prestation de tiers		
	Solde du compte	CHF	4'804.40
	Budget	CHF	2'000.00
	Augmentation de charges	CHF	2'804.40

L'augmentation provient d'une facture relative à un dégât d'eau causé chez un propriétaire. Ce montant a été indemnisé par notre assurance (voir compte 44.4651).

44.390	Imputation internes		
	Solde du compte	CHF	15'024.—
	Budget	CHF	4'944.—
	Augmentation de charges	CHF	10'080.--

En 2017, nous avons mis les heures de l'employé communal effectuées dans ce dicastère dans le dicastère forêt.

44.4651	Participation ou remboursement de tiers		
	Solde du compte	CHF	2'840.20
	Budget	CHF	0.00
	Augmentation de produits	CHF	2'840.20

Ce compte est en lien avec le compte 44.318 car il correspond au remboursement de la Vaudoise Assurance de CHF 2'440.20.

45 Ordures ménagères

Comptes 2018		Budget 2018	
Charges	64'845,25	Charges	59'444
Produits	62'686,60	Produits	58'000

45.3521	Déchetterie du Carroz		
	Solde du compte	CHF	25'120.25
	Budget	CHF	22'300.—
	Augmentation de charges	CHF	2'820.25

Une correction de TVA sur la facture 2017 a été rajoutée sur l'exercice 2018.

Imputation internes

45.390

Solde du compte	CHF	5'449.80
Budget	CHF	1'444.—
Augmentation de charges	CHF	4'005.80

Nous avons omis d'imputer les heures de l'employé communal dans ce dicastère lors de l'établissement du budget.

45.4353 **Taxe poubelles**

Solde du compte	CHF	42'315.—
Budget	CHF	39'000.—
Augmentation de produits	CHF	3'315.—

L'augmentation de CHF 100.- à CHF 130.- de la taxe poubelle avait été estimée à partir du revenu trop faible de 2017. Elle se retrouve légèrement trop élevée.

46 Canalisations d'égouts et SIEBS

En 2015, la société Home Brothers SA avait obtenu un permis de construire pour le projet d'immeubles au chemin du Raffort – parcelle no 351. L'administrateur de Home Brothers SA, pressé d'avancer dans son projet de construction, avait décidé d'entreprendre les travaux de pose des conduites EC et EU à compte d'auteur.

En séance du 12 novembre 2018, le Conseil général de Bournens a adopté le préavis municipal no 7/2018 qui prévoyait le remboursement du coût de ces travaux pour un montant de CHF 88'560.-.

En 2018, le projet de refoulement de nos eaux usées vers la STEP de l'AIEE à Penthaz a bien avancé.

Le préavis no 6/2018 pour le financement de l'adhésion de notre Commune à l'AIEE et la construction d'une station de pompage et d'une conduite de refoulement jusqu'à la STEP de Penthaz a été accepté par le Conseil Général le 13 décembre 2018.

L'adhésion de Bournens au sein de l'AIEE a été acceptée par cette association lors de sa séance du 12 décembre 2018.

Comptes 2018		Budget 2018	
Charges	428'712,15	Charges	269'000
Produits	428'690,80	Produits	269'000

46.314 **Entretien du réseau EC**

Solde du compte	CHF	8'012.10
Budget	CHF	0.00
Augmentation de charges	CHF	8'012.10

L'entreprise Liaudet Pial a été mandatée 5 fois durant l'année pour le détartrage de conduites pour un coût d'environ CHF 8'000.-.

46.352 **Canalisation d'égouts et SIEBS – participation au SIEBS**

Solde du compte	CHF	27'897.95
Budget	CHF	38'000.—
Diminution de charges	CHF	10'102.05

Au vu de la future mise hors service de la STEP, le service de maintenance a été minimisé, c'est ce qui explique la diminution de charges du cpte 460.352.

46.3811	Canalisation d'égouts et SIEBS - Attribution au Fond pour recettes affectées		
	Solde du compte	CHF	320'200.—
	Budget	CHF	154'521.—
	Augmentation de produits	CHF	165'679.—

Ce dicastère ne peut pas être bénéficiaire. Une attribution au fonds de réserve dédiée uniquement au réseau EC/EU devient obligatoire.

46.390	Canalisation d'égouts et SIEBS – imput.interne emprunt séparatif		
	Solde du compte	CHF	9'038.95
	Budget	CHF	11'535.—
	Diminution de charges	CHF	2'496.05

Suite au remboursement d'un emprunt et à son renouvellement auprès d'un autre établissement financier, les charges des intérêts hypothécaires ont diminué.

46.4341	Réseau d'égouts et épuration – taxe d'épuration et		
46.43411	taxe d'entretien des canalisations		
	Solde du compte	CHF	81'826.80
	Budget	CHF	78'000.00
	Augmentation de produits	CHF	3'826.80

On observe une augmentation de la consommation de l'eau, par conséquent des taxes d'épuration.

46.4342	Réseau d'égouts et épuration – taxe unique de raccordement égouts		
	Solde du compte	CHF	346'864.—
	Budget	CHF	191'000.—
	Augmentation de produits	CHF	155'864.—

L'attribution au fond pour recettes affectées CHF 320'000 (+ 165'479) provient essentiellement de taxes uniques de raccordement aux égouts CHF 346'864 (+155'864).

5 Instruction publique et cultes

50 Ecoles

L'établissement de la Chamberonne compte au total 881 élèves (878 en 2017). La Commune de Bournens compte 49 élèves au primaire et 20 élèves au secondaire (53 et 12 en 2017).

Le coût moyen par élève se monte au primaire à CHF 2'592,80 (CHF 2'715.- en 2017) et au secondaire à CHF 4'846,62 (CHF 4'012.- en 2017).

Le Conseil d'établissement a organisé une séance d'information sur les dangers des réseaux sociaux pour les jeunes, ainsi qu'une journée « hors les murs » sur le thème du « Bien vivre ». Ces deux rencontres ont rencontré un bel accueil.

Grâce à la participation active de quelques personnes du village, le service de patrouilleurs scolaires mis en place devant le collège afin de sécuriser la sortie des élèves, l'arrivée et le

départ des petits bus et du car postal a pu être maintenu. Un appel a toutefois été lancé pour trouver de nouveaux patrouilleurs car les absences sont parfois difficiles à palier.

Comptes 2018		Budget 2018	
Charges	222'205,45	Charges	194'177
Produits	4'415	Produits	2'600

51.352	Enseignement primaire – La Chamberonne		
	Solde du compte	CHF	112'904.70
	Budget	CHF	117'500.—
	Diminution de charges	CHF	4'595.30

Les chiffres nous sont transmis par la commune de Cheseaux.

51.3523	APEMS Sullens		
	Solde du compte	CHF	5'000.—
	Budget	CHF	0.—
	Augmentation de charges	CHF	5'000.—

Nous avons estimé les frais de APEMS Sullens pour l'année 2018 suite à son ouverture en août 2018.

52.3521	Enseignement secondaire– Cheseaux		
	Solde du compte	CHF	81'045.55
	Budget	CHF	58'300.—
	Augmentation de charges	CHF	22'745.55

Une augmentation de charges est intervenue au niveau de l'établissement de la Chamberonne en raison du fait que 8 élèves supplémentaires ont passé du primaire au secondaire, entraînant un surcoût de CHF 38'762.- alors qu'on en compte 4 de moins au primaire, soit CHF 10'370.- en moins.

58 Cultes

58.352	Participation frais de culte		
	Solde du compte	CHF	8'237.20
	Budget	CHF	6'000.—
	Augmentation de charges	CHF	2'237.20

Les frais sont plus élevés que prévu.

6 Police

61 Police cantonale

Un nouveau règlement de police a été approuvé par le Conseil général et validé par le Canton.

Une pétition demandant un meilleur contrôle de la vitesse sur le chemin des Platanes a retenu notre attention. Mandaté par la Municipalité, le Canton a effectué des mesures mais sa conclusion est que le trafic sur cette route sinueuse ne nécessite pas d'aménagement spécifique.

Une nouvelle signalisation au centre du village, empêchant tout croisement devant la cour du collège afin de garantir la sécurité des élèves utilisant le CarPostal, a été avalisée en 2018. Elle sera mise en place au printemps 2019 pour des raisons pratiques.

Comptes 2018		Budget 2018	
Charges	52'940,00	Charges	47'467
Produits	4'885,00	Produits	

61.351	Police – police cantonale		
61.3523	Solde du compte	CHF	52'940.—
	Budget	CHF	47'467.—
	Augmentation de charges	CHF	5'473.—

Selon l'estimation de la péréquation 2018 faite par nos soins, nous devrions payer la somme de CHF 52'940.--, alors que le budget fourni par le canton prévoyait un montant de CHF 47'467.--. Nous avons anticipé le solde à payer en comptabilisant une provision.

61.451	Réforme policière solde année		
	Solde du compte	CHF	4'885.—
	Budget	CHF	0.00
	Augmentation de produits	CHF	4'885.—

Lors de la réception de la facture finale de la péréquation 2017, nous avons constaté que la provision 2017 avait été surestimée.

65 Défense contre l'incendie

Comptes 2018		Budget 2018	
Charges	11'883,15	Charges	10'935
Produits		Produits	

66 Protection civile

Comptes 2018		Budget 2018	
Charges	13'897,95	Charges	11'775
Produits	2'859,95	Produits	2'300

66.390	Imputations internes		
	Solde du compte	CHF	2'403.—
	Budget	CHF	0.00
	Augmentation de charges	CHF	2'403.—

Dès 2017, le salaire de l'employé communal est comptabilisé sous « Administration ». En fin d'année, ces heures sont redistribuées dans les différents dicastères selon le décompte établi en décembre par les comptes « **Imputation interne** » .390

7 Sécurité sociale

19 enfants de Bournens ont fréquenté les structures d'accueil du réseau AJENOL: 1 enfant la garderie la Galipette, 1 enfant l'UAPE des Funambules, 10 enfants l'APEMS de Sullens alors que 7 enfants étaient pris en charge par des AMF (Accueillante en Milieu Familial).

72 Prévoyance sociale cantonale

Comptes 2018		Budget 2018	
Charges	276'221,00	Charges	283'064
Produits	11'176,95	Produits	

72.351	Part au régime social cantonal		
	Solde du compte	CHF	269'779.—
	Budget	CHF	281'064.—
	Diminution de charges	CHF	11'285.--

Selon l'estimation de la péréquation 2018 faite par nos soins, nous devrions payer la somme de CHF 274'126.--, alors que le budget fourni par le canton prévoyait CHF 281'064.--. Nous avons anticipé le solde à payer en comptabilisant une provision de CHF 4'347.--.

72.4511	Reprise provision facture sociale		
	Solde du compte	CHF	8'186.—
	Budget	CHF	0.00
	Augmentation de produits	CHF	8'186.—

Nous avons surestimé la provision de la facture sociale en 2017.

73 Santé publique

Comptes 2018		Budget 2018	
Charges	61'829,25	Charges	65'117
Produits		Produits	

73.351	Santé publique - participation à l'AVASAD		
	Solde du compte	CHF	34'780.--
	Budget	CHF	38'200.—
	Diminution de charges	CHF	3'420.—

L'AVASAD nous avait annoncé un budget à CHF 95. 50/habitant alors que la facture finale se monte à CHF 94. --/habitant.

8 Services industriels

Le projet de construction d'une antenne Sunrise de 30 m de hauteur sur la parcelle actuelle de notre STEP a été mis à l'enquête en automne 2018 à Sullens. Le contrat définitif d'une durée de 15 ans a été signé. Il prévoit le versement d'un montant de CHF 4'000.-/an à chacune des communes de Bournens et Sullens.

81 Service des eaux

En 2017, le Conseil général a adopté le préavis No 3/2017 - Préavis relatif à la pose d'une nouvelle conduite d'alimentation en eau depuis Boussens, au remplacement de la conduite d'eau potable en Eternit du quartier du Mont, à la mise en séparatif du quartier du Mont et à la réfection du chemin du Recordet - qui comprend 2 lots de travaux distincts :

Lot 1 pose d'une conduite d'alimentation en EP depuis Boussens jusqu'à la chambre du Crochet à Bournens

Lot 2 exécution de la 4ème et dernière phase de mise en séparatif des EC et EU de toute la commune de Bournens. Il s'agit du quartier du Mont.

En 2018, la pose de la conduite d'alimentation en eau potable depuis Boussens jusqu'à la chambre du Crochet à Bournens a été exécutée (Lot 1).

Depuis le mois de novembre, une vanne de régulation de pression est installée dans la chambre du Crochet. Elle permet de laisser passer l'eau de Lausanne en provenance du réservoir de l'Orme à Morrens via Boussens pour compenser les volumes d'eau qui ne peuvent

être pompés à la station du Raffort (environ 20 m3/j). Elle permet aussi d'avoir une véritable défense incendie.

La Commune a signé une convention d'achat d'eau « Type commune en gros » avec le service de l'eau de Lausanne SEL. Depuis le 1^{er} janvier 2019, la Commune reste gestionnaire de son réseau d'eau potable et achète une partie de son eau au SEL.

En octobre 2018, les travaux du Lot 2 ont débuté le long de la route du Mont. Ils se poursuivent en 2019 sur le chemin du Recordet.

Comptes 2018		Budget 2018	
Charges	320'361,95	Charges	236'040
Produits	320'322,75	Produits	236'040

81.312.0	Electricité pour pression		
	Solde du compte	CHF	7'917.40
	Budget	CHF	5'000.00
	Augmentation de charges	CHF	2'917.40

La consommation d'électricité est plus élevée que prévue, proportionnelle à la consommation d'eau.

81.314	Entretien du réseau d'eau		
	Solde du compte	CHF	12'396.—
	Budget	CHF	5'000.—
	Augmentation de charges	CHF	7'396.—

Au printemps 2018, une campagne de détection de fuites (CHF 4'000.-) a permis de localiser une fuite importante estimée à 20 l/s (10'000 m3/an). La conduite a été réparée immédiatement (CHF 3'000.-). Une des pompes Vögel de la station du Raffort est tombée en panne (partie électronique), la tête de cette pompe a dû être remplacée pour un coût d'environ CHF 4'000.

81.352	Achat d'eau à Daillens		
	Solde du compte	CHF	39'599.85
	Budget	CHF	35'000.—
	Augmentation de charges	CHF	4'599.85

En 2018, nous avons acheté 41'100 m3 d'eau à Daillens, soit une augmentation de consommation due à la grosse fuite citée sous 81.314.

81.3811	Attribution fonds de réserve		
	Solde du compte	CHF	240'250.—
	Budget	CHF	177'267.—
	Augmentation de charges	CHF	62'983.00

Le dicastère de l'eau ne pouvant être bénéficiaire, une attribution au fond de réserve uniquement dédiée à l'eau est obligatoire (CHF 73'300 / Cpte 81.3811).

81.3901	Imputations internes		
	Solde du compte	CHF	8'545.30
	Budget	CHF	0.—
	Augmentation de charges	CHF	8'545.30

Ce montant correspond aux décomptes des heures du Municipal effectué sur ce dicastère suite aux travaux de la nouvelle conduite d'eau Bournens-Boussens.

81.4342	Taxe unique de raccordement au réseau d'eau		
	Solde du compte	CHF	251'709.70
	Budget	CHF	173'300.—
	Augmentation de produits	CHF	78'409.70

Ceci est lié aux nombreux permis de construire délivrés en 2018.

81.4352	Vente d'eau		
	Solde du compte	CHF	57'461.35
	Budget	CHF	52'440.—
	Augmentation de produits	CHF	5'021.35

Augmentation de la vente d'eau.

En conclusion

Le budget 2018 prévoyait un excédent de charges de **CHF 6'373.-**.

La Municipalité est satisfaite de constater que l'exercice 2018 se solde par un excédent de revenus de **CHF 15'218,80**, après avoir attribué des réserves à hauteur de **CHF 659'150.-**

- | | | |
|-------------------------------------|-----|-----------|
| • Fonds pour débiteurs douteux | CHF | 38'700.— |
| • Fonds pour épuration/STEP | CHF | 320'200.— |
| • Fonds réseau d'eau | CHF | 240'250.— |
| • Fonds pour investissements futurs | CHF | 60'000.— |

LE CONSEIL GENERAL DE BOURNENS

- vu le préavis municipal N° 1 / 2019,
- ouï le rapport de la commission de gestion,
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

DECIDE

- **d'accepter** les comptes de l'année 2018 présentant un excédent de revenus de **CHF 15'218,80** et le bilan au 31 décembre 2018 tels que présentés
- **de donner décharge** à la Municipalité de sa gestion financière pour l'année 2018.

Adoption et approbation :

Les comptes communaux 2018 ont été adoptés par la Municipalité en séance du 1^{er} avril 2019. Le document regroupant les comptes et le rapport de gestion 2018 a été adopté par la Municipalité en séance du 13 mai 2019.

La Syndique :

La Secrétaire :

J. Zwahlen

N. Ticon

Comptes communaux et rapport de gestion 2018 approuvés par le Conseil général en séance du 13 juin 2019.

Le Président :

La Secrétaire :

C. Bocion

N. Ticon